

		EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Nombre de Conseillers en exercice :	33	Séance du 12 novembre 2024
Présents :	27	
Représentés :	5	
Non représentés :	1	L'an deux mille-vingt-quatre et le douze novembre, le Conseil Municipal de la Ville de MONTEUX s'est réuni en présentiel salle du Conseil Municipal, après convocation légale reçue le cinq novembre, sous la présidence de Monsieur Christian GROS, Maire.
Votants :	32	Étaient présents également :
Carine BLANC-TESTE, Samuel MONTGERMONT, Annie MILLET, Christophe MOURGEON, Mireille SAUVAYRE-GAUDIN, Philippe COLLET, Chantal GONNET-OLIVI, Stéphane MICHEL, Annie GARNERO Adjointes au Maire. Evelyne ESPENON, Gérard PREVOT, Mario HARELLE, Sylvie GACQUIERE, Michel MUS, Rosa-Lila HAMMACHE, Sandy ROUVEL, Sonia NAMOUCHI, Damien JUGE, Cyril GEEL, Caroline PLATERO-DELERM, Christiane TCHA SENG NOU, Mohammed AITANE, Jean-Claude OBER, Patrick ROUX, Frédéric BRES, Simon BERTHE, Conseillers Municipaux.		
Étaient représentés : Vital DELESNERAC-DEMENVILLE, Simon SASTRE, Valérie BOURIQUET-TELLENE, Patrice de CAMARET, Nadège AZZINARI,		
Étaient absents et non représentés : Quentin ROUVIERE,		
Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mohammed AITANE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.		

Attribution du titre de citoyen d'honneur de la Ville de Monteux

Pierre LAMBERT

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a l'habitude d'honorer une femme, un homme ou un groupe de personnes dont l'exemple mérite d'être suivi, en leur décernant le titre de Citoyen d'Honneur de la Ville de Monteux. A l'époque de l'individualisme, du repli sur soi et où le bénévolat et l'attention portée aux autres sont devenus des notions abstraites, il semble fondamental de mettre à l'honneur des personnes qui sont des exemples dans ce domaine et qui donnent de leur temps pour la diffusion de valeurs essentielles à notre vie en société.

En conséquence Monsieur le Maire propose de remettre la Médaille de la Ville à Pierre LAMBERT pour son dévouement au sein de la Police Municipale de Monteux pendant de nombreuses années.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le dévouement de Pierre Lambert au sein du service public de la Police Municipale mérite d'être cité en exemple,

DECIDE D'ATTRIBUER le titre de Citoyen d'Honneur de la Ville de Monteux à :

Monsieur Pierre LAMBERT

CHARGE Monsieur le Maire de lui remettre la médaille de la Ville.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.
Pour copie conforme.



Christian GROS

Maire de MONTEUX

Mohammed AITANE

Secrétaire de séance

Acte Exécutoire

Transmis le : 20.11.2024.

Publié le : 20.11.2024.